



L'Aventure c'est facile ...

... il suffit de vouloir !



FICHE D'INSCRIPTION / RESERVATION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :



Tél. : Port. :

E-mail : Fax :

SEJOUR :



Ci-joint mon règlement de : € à l'ordre de **Attitude Plonge**.

Le solde devra être réglé 45 jours avant le départ.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente des séjours et m'engage à les respecter.

Date :

Signature avec mention : « lu et approuvé » « bon pour accord »



Merci de retourner cette fiche avant la date de clôture des inscriptions à :



ATTITUDE PLONGE 69 bis rue Blaise Pascal 37000 Tours - France

Jean Pierre GIRAUDEAU

Attitude Plonge

69 bis rue Blaise Pascal
37000 Tours - France

Président : 06.23.19.38.83

attitudeplonge@free.fr

<http://attitudeplonge.free.fr>

APE 913E SIRET : 49180622000019

Conditions générales de vente :

L'inscription à l'une de nos prestations implique l'adhésion ipso facto à ces conditions, ainsi qu'aux conditions particulières énoncées ci-après.

Responsabilités :

Pour l'exécution de nos voyages nous faisons appel à différents prestataires qui conserveront à l'égard de tout voyageur les responsabilités propres à leur activité, aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales.

La responsabilité de « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » est notamment dégagée dans les cas suivants:

- cas de force majeure (grèves, intempéries, guerres, séismes, épidémies, attentats, etc....).
- retard d'avion.
- incidents techniques.
- annulation de vol.
- changement d'horaire ou d'aéroport.
- non respect des normes de sécurité de l'arrêté de juin 1998 qui régit l'activité de plongée sous-marine à l'air entre 0 et 60 mètres.
- disparition de tout matériel personnel ou de location laissé sur un des bateaux ou dans un des véhicules de « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* »
- impossibilité de sortie en mer du fait d'une météorologie incertaine interdisant toute sécurité.

Les frais occasionnés par ces circonstances fortuites ne pourront en aucun cas donner lieu à des dédommagements. Toutes les informations relatives aux itinéraires, hôtels, horaires figurant dans nos programmes, prospectus et autres dépliants, ainsi que toutes modifications données par notre service technique, ne seront fournies de bonne foi, qu'à titre indicatif et ne constitue en aucune façon un engagement de notre part. Des aléas éventuels (fêtes civiles ou religieuses, manifestations politiques, etc...) peuvent entraîner des modifications dans les visites ou les excursions dont l'organisateur ne peut être tenu responsable. Nous nous réservons le droit d'annuler un départ en groupe qui ne réunit pas le nombre suffisant de participants et en cas de force majeure de substituer un moyen de transport à un autre.

Conditions de réservation :

Vous trouverez ci-joint un contrat de réservation / inscription que nous vous demandons de bien vouloir compléter et retourner à « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » accompagné de votre règlement représentant 40% du montant total de la prestation. La réservation définitive ne pourra être effective qu'à réception de cette somme, le solde devant nous parvenir 45 jours avant la date du départ. Pour les ventes tardives: règlement total à l'inscription. La personne n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait les frais d'annulation dont il a été informé au moment de l'inscription.

Conditions particulières de vente:

La description des itinéraires des lieux de séjour ou des prestations sur place, sont celles prévues et définies avec le client. Les durées de chaque prestation sont indiquées en jours depuis le jour de départ dans le pays concerné jusqu'au jour de retour. Les prix, les horaires et les itinéraires ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés. « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » se réserve le droit d'apporter toute modification à un programme établi si besoin est. Aucun dédommagement ne sera envisageable dans le cas du remplacement d'un hôtel par un autre de même catégorie en cours de circuit, ainsi que pour la non-jouissance d'une prestation qui n'aurait pu être fournie suite à des cas de force majeure.

Formalités :

« *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » informe le client des formalités nécessaires au bon déroulement de son voyage. Leur accomplissement (passeport, visa, vaccins, etc...) incombe au seul client. Le prix du voyage ainsi que les éventuels frais supplémentaires ne pourront être remboursés dans le cas où le voyageur ne se présente pas aux aéroports mentionnés sur les billets de transport ou dans le cas de non présentation aux services de la police des frontières des documents requis (passeport, visas, etc...).

Transport aérien :

Les horaires, types d'appareils, noms de compagnies et aéroports départ/arrivée sont communiqués à titre indicatif et sous réserve de changement. La modification de l'un de ces éléments ne saurait constituer une cause de résiliation ni entraîner le versement d'une quelconque indemnité. La confirmation des horaires se fera avant votre départ.

« *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » ne saurait être tenu pour responsable des conséquences des retards, ni à l'aller ou en cours du voyage ni au retour. Le billet de passage en usage dans les compagnies aériennes constituera le seul contrat entre ces dernières et l'acheteur du voyage.

Hôtel :

La mise à disposition des chambres suit la réglementation internationale. Prise en compte à partir de midi et libération avant midi. En aucun cas, nous ne pourrions déroger à cette règle. Les chambres sont prévues à deux, trois ou quatre lits. Les chambres d'un lit ne peuvent être assurées que très exceptionnellement, elles font toujours l'objet d'un supplément tarifaire.

Prix :

Le prix des prestations couvrent tous les frais normaux pour l'exécution du programme vendu, tel que défini avec le client. Les prix peuvent s'entendre par personne ou par groupe de personnes. Ils ne comprennent pas les boissons, pourboires et toutes dépenses à caractère personnel.

Bagages :

La réglementation bagage est identique aux normes et usages internationaux. Pour les vols domestiques opérés par des petits appareils, la franchise varie de 10 à 15 kg.

Taxes :

Les taxes de séjour, taxes d'aéroport, frais de visa ne sont pas inclus dans nos tarifs. Les voyageurs devront en régler le montant avant le voyage et/ou sur place sauf condition particulière de l'agence de voyage responsable de l'aérien.

Révision de prix :

Pour des raisons de variations économiques (modifications des parités monétaires, des tarifs aériens, taxes locales), « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » peut être amené à modifier ses prix, dans les conditions ci-dessous définies.

PREAVIS :

« *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » s'engage à ne pas augmenter ses prix dans un délai de 30 jours précédent le départ quelles que soient les variations enregistrées.

RENONCIATION :

Au cas où l'augmentation résultante serait supérieure à 12% du prix total de la prestation, le client a la possibilité de renoncer sans frais ni indemnité dans un délai de 7 jours après avoir été averti de cette augmentation.

Annulation :

L'annulation par le voyageur de son inscription entraîne indépendamment des frais de dossier de 80 € par personne et l'exigibilité des frais suivant::

- 90 jours avant le départ de la prestation : forfait de 80 € par personne.
- Entre 41 et 31 jours avant le départ de la prestation: 25% du montant total du voyage.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ de la prestation: 50% du montant total du voyage.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ de la prestation: 75% du montant total du voyage.
- Entre 7 et 2 jours avant le départ de la prestation: 90% du montant total du voyage.
- Moins de 2 jours et le jour même du départ: 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu, ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si la commande d'un voyage-groupe venait à être annulée en totalité par le client, l'acompte versé serait retenu en totalité par « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » (est considérée comme annulation totale, l'annulation de plus de 50% du nombre de participants inscrits dans le contrat).

Annulation du voyage du fait de l'organisateur :

Le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation du voyage intervient pour cas de force majeure, quelle que soit la date à laquelle interviendrait une telle annulation.

« *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si le nombre de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, nous vous en informerons au plus tard 21 jours avant le départ. Nous vous proposons dans la mesure du possible un autre programme que vous êtes libre de refuser. Dans ce cas nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées sans autre indemnité.

Interruption de séjour, déroulé du programme :

Si pour une convenance personnelle quelconque vous abandonnez en cours de programme, il ne sera effectué aucun remboursement, le prix de nos programmes étant forfaitaire.

Les prestations non utilisées, ou les modifications de programmes effectuées en fonction d'événements normalement imprévisibles ne donnent lieu à aucun remboursement partiel. Cependant, nous vous rappelons qu'au cas où cette interruption de programme aurait pour origine l'une des causes retenues dans nos conditions d'assurances, vous seriez couverts dans les limites définies.

Assurances :

L'assurance frais d'annulation ainsi que l'assurance individuelle sont obligatoires, ces assurances ne sont jamais comprises dans nos tarifs de prestation. « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » peut vous aider à résoudre vos problèmes d'assurances et d'assistance posés par votre voyage. Ces garanties peuvent être souscrites lors de votre réservation (assurance, assistance complémentaire, annulation, bagages, etc...).

Litiges :

Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être formulée par écrit, dans les plus brefs délais, avec pièces justificatives à l'appui. Elle devra nous être adressée directement dans un délai de 30 jours suivant la fin du séjour, sous pli recommandé. Passé ce délai, « *ATTITUDE PLONGE SÉJOUR* » refusera de prendre en considération toute réclamation.

Juridictions :

En cas de contestation ou de litige, seuls les tribunaux de Tours sont compétents.